
Arrêté de nomination de M. Mulocheau, instituteur à Saint-Pierre-de-Cernières.

Numéro d'inventaire : 1999.04350

Auteur(s) : Eure. Inspection académique

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Inspection académique de l'Eure (Evreux)

Imprimeur : Bauche (René), Evreux.

Date de création : 1932

Description : Feuille de papier bis de petit format.

Mesures : hauteur : 210 mm ; largeur : 135 mm

Notes : Académie de Caen - Inspection académique de l'Eure - République française. Le 8 août 1932, l'Inspecteur d'Académie de l'Eure a nommé M. Mulocheau, Instituteur à Bernay, Instituteur public de la commune de Saint-Pierre-de-Cernières, école de garçons, par arrêté du 6 août 1932. Monsieur Mulocheau doit se rendre à ce poste pour le 1er octobre 1932, dernier délai. "Monsieur le Maire est chargé de procéder à votre installation. Vous devez envoyer, le jour même, à M. l'Inspecteur primaire (ou à Mme l'Inspectrice) copie du procès-verbal de cette installation. Vous procéderez ensuite au récolement du mobilier dans les formes prescrites par le Règlement des Ecoles publiques." Signature illisible de l'Inspecteur d'Académie.

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : École primaire élémentaire

Nom de la commune : Évreux

Nom du département : Eure

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux : Eure, Évreux

ACADEMIE DE CAEN

REPUBLIQUE FRANCAISE

INSPECTION ACADEMIQUE
DE L'EURE

Eureux, le 8 AOUT 1932 192

L'INSPECTEUR D'ACADEMIE DE L'EURE,
à M. *Mulchead*, fl., INSTITUTEUR
à *Berryay*

J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté
du 6 AOUT 1932, M. le Préfet vous a nommé,
sur ma proposition, instituteur public de la commune
de *Pierre de Bernières*

ÉCOLE de *garçons*

Vous voudrez bien vous rendre à ce poste pour le
1^{er} Octobre 1932, dernier délai.

M. le Maire est chargé de procéder à votre installation.
Vous devrez envoyer, le jour même, à M. l'Inspecteur primaire (ou à M^{me} l'Inspectrice) copie du procès-verbal de cette installation.

Vous procéderez ensuite au récolement du mobilier dans les formes prescrites par le Règlement des Écoles publiques.

Veuillez immédiatement m'accuser réception de la présente lettre.

L'Inspecteur d'Académie,

M





Exportar los artículos del museo

Subtítulo del PDF
